

Plan	Échelle	Procédure	Cadastre	Approbation
1/5	1:2000	Modification simplifiée n°2	PCL Modifié (M4) 20/09/2020	16/05/2022

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Municipal du 16 mai 2022

Zones du PLU

- A
- Aco
- Ain
- Ainco
- Ala
- Alaj
- Alu
- Aluco
- N
- Nco
- Nch
- Nhco
- UA
- UB
- UC
- UCch
- UD
- Udr
- UE
- Uico
- UH
- Uib
- Uic
- UP
- UPl
- UJ
- UJco

Implantation des constructions

- Secteurs dans lesquels les constructions doivent s'implanter en recul
- Limites le long desquels les constructions doivent s'implanter en recul
- Lignes de recul par rapport aux voies
- Lignes d'implantation des constructions dans les hameaux
- Périmètre de monument historique
- Périmètre d'abîm à protéger
- Périmètre autour des hameaux anciens - protections LIS-10
- Mur à protéger au site de l'Écluse de la CU

Protections paysagères

- Espace boisé classé
- Protections paysagères
- Autre remarquable protégé

Contraintes de constructibilité

- Limites commerciales
- Périmètre de voirie d'infrastructure de transport terrestre
- Emplacements réservés (AR L151-11 du CLU)
- Situations de pré-localisation des espaces publics
- Périmètre des OAP

Carte d'aléas

- Secteur avec interdiction de constructibilité pour des raisons de risques
- Secteur avec conditions spéciales de constructibilité pour des raisons de risques

Autres informations

- Zone d'aménagement concerté
- Périmètre d'étude de l'éclairage public Lyon-Turin
- SUP art. annexé 5.4 du PLU
- FIRIS de la Boutte Moyenne



Vu pour être annexé à la délibération n°2022-054
approuvant la modification simplifiée n°2 du P.L.U.
en date du 16 mai 2022.

Le Maire,
Cyril MARION

N°	Objet	Bénéficiaire	Superficie (m²)
ER04	Installation ouvrages, travaux et activités liés au projet de liaison ferroviaire Lyon-Turin	SNCF	248 000
ER02	Aire de repos, détente et point d'information pour les chemins de randonnée	CAPI	5 230
ER03	Éclairage du chemin	Commune	8 200
ER04	Éclairage des chemins de randonnée	Commune	604
ER05	Régulation de la rue de Colonge (aménagement piéton)	Commune	800
ER06	Élargissement de la RD 1002	Département	40 000 250
ER07	Construction d'une voie ferrée supplémentaire	SNCF	30 300